



**HAL**  
open science

**Paysages, représentations socio-culturelles et actions paysagères en vallée de Garonne. Observations, suivi et évaluation. Contribution par la recherche paysagère aux politiques et aux actions menées dans le cadre du Plan Garonne (2007-2013)**

Bernard Davasse, Rémi Bercovitz, Dominique Henry, Antoine Luginbühl, Graziella Barsacq, Serge Briffaud, Juliette Carré, Guillaume Laizé, Cyrille Marlin

► **To cite this version:**

Bernard Davasse, Rémi Bercovitz, Dominique Henry, Antoine Luginbühl, Graziella Barsacq, et al.. Paysages, représentations socio-culturelles et actions paysagères en vallée de Garonne. Observations, suivi et évaluation. Contribution par la recherche paysagère aux politiques et aux actions menées dans le cadre du Plan Garonne (2007-2013). CEPAGE (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage). 2014. halshs-00958612

**HAL Id: halshs-00958612**

**<https://shs.hal.science/halshs-00958612v1>**

Submitted on 8 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

*Paysages, représentations socio-culturelles et actions paysagères  
en vallée de Garonne. Observations, suivi et évaluation  
Contribution par la recherche paysagère aux politiques et aux actions menées dans le  
cadre du Plan Garonne (2007-2013)*

Rapport de synthèse



CEPAGE (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage)  
ADESS 5185 UMR CNRS/Université de Bordeaux  
École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux  
**janvier 2014**



réalisé avec le soutien du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre du Plan Garonne

## Sommaire

Avant-propos et remerciements.....	3
Liste des participants au projet.....	5
<b>Introduction</b> .....	6
<b>I. Une recherche-action</b> .....	7
Une équipe pluridisciplinaire et interprofessionnelle	
Une forte valorisation pédagogique	
<b>II. Problématique et démarche générale</b> .....	8
<b>III. Objectifs et méthodes spécifiques</b> .....	9
<b>IV. Bilan des travaux réalisés</b> .....	10
Participation au groupe technique paysage du Plan Garonne	
Participation aux différentes réunions organisées dans le cadre des études-pilotes	
Expérimentations de différentes méthodes d'enquête sociale	
Efficience des actions menées dans le cadre du volet paysage du Plan Garonne	
Participation à la réalisation d'un guide pratique et pédagogique de valorisation des paysages de Garonne et de l'action menée en ce domaine (guide des « bonnes pratiques »)	
<b>V. Synthèse</b> .....	15
Vers un « ménagement » des cours d'eau	
Des tronçons variés à mieux caractériser	
Des paysages fluviaux à mieux définir	
Une crise morpho-écologique à prendre en compte	
Des perceptions et des représentations à mobiliser	
Préconisations	
Bibliographie.....	23
Liste des travaux réalisés et joints au présent dossier.....	24

## ***Avant-propos et remerciements***

*Cette recherche a été menée dans le cadre du Plan Garonne, un des cinq plans Grands Fleuves conduits dans le cadre des Contrats de projets état-région 2007-2013. Ce Plan Garonne, quant à lui, a été, initié en juillet 2005 par décision du Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires (CIACT) et a fait l'objet d'une convention inter-régionale en 2009 dans laquelle l'État, les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées et l'agence de l'eau Adour-Garonne se sont engagés financièrement.*

*Cette recherche a pour sa part bénéficié du soutien financier du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).*

*Elle est le fruit du travail et de la réflexion d'une équipe d'enseignant-chercheur appartenant à l'équipe CEPAGE (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage) du laboratoire ADESS-UMR 5185 du CNRS et œuvrant dans la formation des paysagistes DPLG de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux.*

*Plusieurs étudiants ou groupes d'étudiants, issus pour la plupart de l'ENSAP de Bordeaux ont été associés à ce travail dans le cadre de séminaires et de stages de formation à la recherche scientifique ou de travaux personnels sanctionnant des cycles d'étude (mémoire de fin de 2<sup>ème</sup> cycle, Travail personnel de fin d'études).*

*A également participé à la recherche l'association Passeur qui rassemble des anciens étudiants de l'ENSAP de Bordeaux et qui œuvre dans le domaine du paysage et de la participation.*

*Nous avons bénéficié du soutien, de l'intérêt et de la collaboration de très nombreuses personnes : représentant de l'administration, d'organismes socio-professionnels, élus, acteurs locaux et habitants qui nous ont aidé dans notre recherche de sources documentaires ou qui ont accepté de s'entretenir avec nous et de nous guider sur le terrain. Il serait difficile de tous les citer ici.*

*Nous tenons toutefois à remercier tout particulièrement :*  
*Pascale CORNUAU et Sylvie BROSSARD-LOTTIGIER, respectivement chargée de mission et chef de service de la DREAL Midi-Pyrénées ;*  
*Isabelle TOULET et Ambre GIROU, toutes les deux chargées de mission du SMEAG-EPTB de Garonne, ainsi que Sylvie ROCQ, qui en est la directrice générale des services ;*  
*Christine FAUTOUS et Anne-Marie CLOTAIL, du service des affaires financières de l'ENSAPBx*  
*tous les membres du groupe technique paysage du Plan Garonne.*

*Nous avons choisi de présenter les résultats finaux de la façon suivante :*

*— un rapport de synthèse dans lequel sont, d'abord, exposés les principes, les objectifs et les démarches d'une recherche qui se veut être tournée vers l'action et qui tente de proposer une grille de lecture renouvelée sur les opérations qui ont été menées dans le cadre du Plan Garonne. Un bilan synthétique de l'ensemble des travaux réalisés et des principaux résultats obtenus y sont ensuite exposés. Ce bilan pose les bases d'une interprétation dont les éléments essentiels sont rassemblés dans la dernière partie et qui se poursuit dans les différents documents présentés ci-dessous.*

*— nous avons en effet joint à ce rapport de synthèse les onze documents ou rapports réalisés dans le cadre de la recherche. Entre 2011 et 2013, en effet, des travaux de différentes natures ont été réalisés par les enseignants-chercheurs du CEPAGE-ADESS, confiés à des étudiants-paysagistes et élèves-ingénieurs (stage, module d'enseignement) sous leur direction ou effectués dans le cadre d'une mission paysagiste (Association Passeurs). Chacun dans son domaine a apporté une pierre à l'édifice et a permis la synthèse qui est ici réalisée. La liste exhaustive des participants au projet est présentée à la page suivante. On trouvera à la fin de ce rapport de synthèse une liste de l'ensemble des travaux qui ont été réalisés.*

## Liste des participants au projet :

### Coordinateur

Bernard DAVASSE, géographe, enseignant-chercheur à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, CEPAGE-ADESS, [bernard.davasse@bordeaux.archi.fr](mailto:bernard.davasse@bordeaux.archi.fr)

### Enseignants-chercheurs participants

Rémi BERCOVITZ, paysagiste, doctorant CIFRE, CEPAGE-ADESS et Conseil général des Deux-Sèvres, enseignant à l'ENSAPBx, [bercovitzremi@gmail.com](mailto:bercovitzremi@gmail.com)

Dominique HENRY, paysagiste, post-doctorant, CEPAGE-ADESS, enseignant à l'ENSAPBx, [dominique.henry@bordeaux.archi.fr](mailto:dominique.henry@bordeaux.archi.fr)

### Enseignants-chercheurs associés

Graziella BARSACQ, paysagiste, enseignante-praticienne à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, [graziella.barsacq@orange.fr](mailto:graziella.barsacq@orange.fr)

Serge BRIFFAUD, historien, enseignant-chercheur à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, CEPAGE-ADESS, [serge.briffaud@bordeaux.archi.fr](mailto:serge.briffaud@bordeaux.archi.fr)

Juliette CARRÉ, paysagiste, post-doctorante, CEPAGE-ADESS, enseignante à l'ENSAPBx, [j.carre.caue11@gmail.com](mailto:j.carre.caue11@gmail.com)

Guillaume LAIZÉ, paysagiste, enseignant-praticien à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, [guillaume.laize@gmail.com](mailto:guillaume.laize@gmail.com)

Cyrille MARLIN, architecte et paysagiste, enseignant-chercheur, CEPAGE-ADESS [cyrillemarlin@hotmail.com](mailto:cyrillemarlin@hotmail.com)

### Association Passeurs

Antoine LUGINBÜHL, paysagiste DPLG, [antoine.luginbuhl@free.fr](mailto:antoine.luginbuhl@free.fr)

### Stagiaires CEPAGE

En 2011 :

Alexandre GRATEAU, étudiant à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux

En 2012 :

Damien MAZUYER, étudiant à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux

En 2013 :

Élodie BÉTARD, étudiante à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux

Maxime FOUCARD, étudiant à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux

Jessica LOISON, étudiante à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux

Anne POINSINET, élève-ingénieur à VetAgro Sup, option Agriculture, environnement, territoire

Tiffany RAYNAUD, étudiante à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux

### Étudiants paysagistes de 2<sup>ème</sup> année (mémoire « 100 ans de paysage » ENSAPBx)

En 2011-2012 : Alexandre GRATEAU

### Étudiants paysagistes de 3<sup>ème</sup> année (module « Paysage et projet territorial » ENSAPBx)

En 2011-2012 : Jennifer ADDI, Clémentine BUFFET, Flore DIRADOURIAN, Marjorie FABRE, Marion FAUVEL, Mylène GAILLARD, Magali GENNO, Philippe HOUDAYER, Julie HRYNIOW, Fanny LAUMOND, Justine LEHU, Judith LEMOINE, Clémentine LESCANNE, Noémie MALLET, Mathieu PASQUEREAU, Camille REPLAT, Sophie TILLIER, Aurélie TRABAUD, Frédéric VÉRON ; Étudiante-monitrice : Perrine ROY

En 2009-2010 : BONICHON Thaïs, BOUCHET Louise, CAPITREL Eve, CLAIR Faustine, DESHAIS Nicolas, DANEELS Benoîte, DAUBNEY Sabine, DURAND Adrien, GAILLOT-DREVON Olivia, GRESS Mickaël, GUEMARD Ombeline, LAVIGNE Antonin, MAZUYER Damien, MONNIER Christelle, MORAND Camille, OHLMANN Mathieu, PARTAUD Emilie, RACAUD Delphine, SANG Jennifer, SECHERRE Hélène, VALLEY Edith, VIGUIE Vincent ; ainsi que les étudiants du IATU/Bordeaux III suivants : BRUNEL Céline, COYEZ Mickaël, COCHAUD-DOUTREUWE Pierre-Thomas, DREWS Damien, ZAIA Oriane Étudiant-moniteur : Antoine LUGINBÜHL

### Étudiants paysagistes de 4<sup>ème</sup> année (Séminaire d'initiation à la recherche ENSAPBx/CEPAGE)

En 2011-2012 : Julien CHAPELLE, Amélie CLÉMENT, Marie DUMONT, Florian MALAPEYRE, Jérémy PIERRA

### Étudiants paysagistes de 4<sup>ème</sup> année (TPFE)

En 2012-2013 : Justine LEHU

La DREAL Midi-Pyrénées, chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une politique dans le domaine du paysage en vallée de Garonne, a confié au CEPAGE (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage), équipe de recherche de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux rattachée à ADESS-UMR 5185 CNRS/université de Bordeaux, la responsabilité scientifique d'un projet de recherche/action visant :

- à appréhender les effets sur les paysages des actions menées dans le cadre du volet paysager du Plan Garonne dont l'objectif général est de (re)donner au fleuve une place centrale dans les politiques paysagères et territoriales locales.
- à apporter un éclairage sur les représentations socio-culturelles qui se succèdent dans le temps et dont on peut faire l'hypothèse qu'elles sont associées aux changements passés, présents et à venir en matière d'usages de l'eau et de pratiques socio-spatiales en lien avec la Garonne.

L'objectif est de pouvoir se baser sur le travail réalisé pour changer les regards souvent négatifs qui sont aujourd'hui portés sur les paysages fluviaux et faire en sorte que le fleuve soit à nouveau considéré comme un bien commun susceptible de renouveler les façons d'agir.

#### *Le volet paysager du Plan Garonne*

Ce projet s'inscrit dans le contexte du Plan Garonne, un des cinq grands plans « Grand fleuve » mis en place par l'État et faisant l'objet d'une convention interrégionale pour la période 2007-2013. Est plus particulièrement concerné ici l'axe D intitulé « Le fleuve et son identité paysagère et culturelle » au nom duquel une première étude paysagère a été réalisée en 2008 à l'échelle des quelques 500 km de la vallée de la Garonne. Cette première étude paysagère, sous la maîtrise d'ouvrage du SMÉAG, avait pour objectif de mieux connaître les paysages du fleuve et de proposer des orientations pour un aménagement durable des territoires riverains. Les réactions lors des réunions de travail et de restitution ont tout à la fois montré l'intérêt des acteurs de la Garonne pour la démarche et fait état d'attentes pour des actions concrètes à l'échelle locale.

À la suite d'un appel à candidature lancé en 2009 par le SMÉAG et la DREAL, seize collectivités riveraines se sont déclarées intéressées pour réfléchir à un projet partagé d'intégration du fleuve et de ses paysages dans le développement de leur territoire. Il a donc été décidé d'engager à partir de 2010 cinq études pilotes afin de pouvoir proposer aux autres collectivités territoriales de la vallée de la Garonne des solutions méthodologiques et opérationnelles en matière de valorisation paysagère et de développement local.

La réalisation échelonnée des cinq études paysagères a eu lieu de novembre 2010 à février 2013, après la sélection de sept intercommunalités riveraines :

- Garonne marmandaise (47), avec le Syndicat Mixte du SCoT Val de Garonne (décembre 2011).
- Garonne de La Réole à Saint-Macaire et Langon (33), avec les Communautés de communes des Coteaux Macariens, et du Réolais (janvier 2012).
- Garonne des Terrasses (82), avec la Communauté de communes Garonne et Canal (octobre 2012).

- Garonne du Comminges (31), avec les Communautés de communes du Haut Comminges et du Saint Gaudinois (novembre 2012).
- Garonne Agenaise (82), avec la Communauté de communes des Deux Rives (février 2013).

A l'issue des études, la DREAL et le SMEAG ont accompagné les collectivités territoriales qui se sont engagés dans des actions découlant des études pilotes, soit directement, soit indirectement au titre volet paysager et culturel du Plan Garonne. En 2013, des actions d'animation et de mobilisation des maîtres d'ouvrage ont été organisées. Il est prévu qu'elles se poursuivent en 2014.

## I. Une recherche/action

L'orientation donnée à cette recherche mérite d'être explicitée ici. Il s'est agi de mener une réflexion aboutissant à fonder l'action conduite dans le domaine du paysage sur la prise en compte du sens et des valeurs plurielles que les acteurs et les populations projettent sur lui, comme l'invite la Convention européenne du paysage. Cette orientation contient une sorte de défi de méthodologique puisqu'elle vise à changer à la fois les paysages et les regards portés sur eux.

Ce défi a été relevé en mettant en œuvre une démarche de recherche/action dont l'objectif est de permettre une traduction, destiné aux acteurs des politiques publiques, d'une certaine approche du paysage, envisagée à la fois comme objet de connaissances et comme objet d'action. Un certain nombre de choix fondent cette approche :

- celui, d'abord, de considérer le champ du paysage comme celui d'une connaissance et d'une action visant des objets hybrides, à la fois naturels et culturels, matériels et symboliques
- celui, ensuite, d'estimer que toute action sur les paysages doit prendre en compte leur dimension symbolique et intégrer l'idée que le paysage n'est pas seulement devant, mais aussi derrière le regard
- celui, enfin, d'estimer que le paysage est autant une réalité inscrite dans la durée qu'un construit culturel et social qu'il est possible de prendre à témoin pour percevoir et mettre en débat les liens noués localement entre une société, ses territoires et son environnement.

Envisagé ainsi, le paysage n'est pas seulement l'objet visé par les politiques, mais aussi un outil pour une action plus globale capable de rassembler les différents acteurs d'un territoire et d'un environnement pour une meilleure définition des enjeux d'aménagement et de développement durable.

### *Une équipe interdisciplinaire et interprofessionnelle*

Cette orientation de recherche est précisément celle dans laquelle se reconnaît l'équipe du CEPAGE, composée d'enseignants-chercheurs attachés à la formation des paysagistes de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux. La particularité du CEPAGE est d'être une équipe de recherche à fois interdisciplinaire et interprofessionnelle, on y trouve des universitaires, mais aussi des paysagistes et des architectes. Le CEPAGE vise à développer une réflexion, d'ordre épistémologique et critique, sur la pratique du projet de paysage et, plus généralement, sur l'action publique dans le domaine du paysage. L'objectif est de mettre cette réflexion au service d'une action sur les paysages comprise comme relevant d'une gestion à la fois globale et concertée des territoires. C'est parce que nous

formons des professionnels du paysage et parce que nous menons une réflexion sur l'action paysagère que nous avons répondu positivement à la sollicitation de la DREAL visant à participer l'action paysagère menée dans le cadre du Plan Garonne.

### *Une forte valorisation pédagogique*

À noter que cette recherche a fait l'objet d'une importante valorisation pédagogique. Des étudiants issus de l'ENSAPBx ou d'autres établissements d'enseignement supérieur ont participé à la recherche dans le cadre de différents travaux pédagogiques (mémoire 100 ans de paysage, atelier de projet de paysage, Travail personnel de fin d'étude), de stages rémunérés ou de formations à la recherche (séminaire d'initiation à la recherche, doctorat, postdoctorat). L'ensemble de ces travaux<sup>1</sup> a été encadré et dirigé par les enseignants-chercheurs du CEPAGE.

## **II. Problématique et démarche générale**

La problématique globale du projet proposé se situe dans le contexte d'une réflexion sur la mise en œuvre de nouvelles politiques territoriales se voulant renouer avec le fleuve et prendre en compte les pratiques sociales à l'origine des évolutions des paysages fluviaux, ainsi que les valeurs symboliques successives que les populations leur ont accordées. La volonté affichée est de contribuer à fonder l'action sur les paysages sur la compréhension globale des enjeux paysagers, en particulier en identifiant les usages et les pratiques dont les paysages fluviaux ont fait et font encore l'objet et en saisissant, là aussi dans la durée, les regards portés sur eux.

Ce projet possède deux orientations principales :

— il s'est agi, d'une part, d'engager une observation « participante » permettant de mesurer les effets sur les paysages garonnais des actions envisagées dans le cadre du Plan Garonne. Cette observation ne doit pas seulement être fondée sur la matérialité des paysages<sup>2</sup>, mais prendre en compte les représentations socio-culturelles, les attentes et les sensibilités des acteurs et des populations. L'enjeu est bien ici de faire de l'observation un outil pour l'action et un moyen de fédérer les acteurs, ce qui amène à dépasser un modèle d'observatoire tourné exclusivement vers le recueil de données utiles à la connaissance et vers la seule sensibilisation. Cela nécessite notamment de prendre en compte les regards et les projets des acteurs locaux, de saisir les attentes et les aspirations des habitants et de confronter le tout aux processus étudiés sur le terrain.

— il s'est agi, d'autre part, de participer à la conception d'un ou plusieurs outils de valorisation de type « retour d'expériences », visant à mettre à disposition les résultats obtenus afin de nourrir une réflexion sur les politiques qui sont menées à l'heure actuelle et de fournir matière à des actions de médiation auprès des acteurs et des populations concernées. Par démarche de « médiation », on entend ici une démarche ayant pour objectif de faire partager une connaissance pour construire une action concertée ayant pour objectif la gestion ou l'aménagement d'un territoire ou d'un environnement riverain. Dans ce cas, le paysage est considéré comme la résultante concrète de pratiques d'aménagement et comme

<sup>1</sup> Voir la liste complète des travaux réalisés à la fin de rapport

<sup>2</sup> Cet aspect là de l'observation est pris en charge par le laboratoire GEODE-UMR 5602 CNRS/Université de Toulouse-Le Mirail dans le cadre de la mise en place d'un observatoire photographique des paysages garonnais (Philippe Valette).

un outil privilégié pouvant être pris à témoin pour percevoir et mettre en débat les liens noués, localement, entre société, cultures, territoire et environnement.

### III. Objectifs et méthodologies spécifiques

La démarche d'ensemble du projet s'applique à tous les axes de travail qui ont été identifiés. Chacun des quatre axes présente des objectifs spécifiques et a mis en œuvre des méthodologies propres qui sont précisées ici.

— *axe 1 : participer aux différents comités techniques des cinq études pilotes afin d'assurer un suivi scientifique sur la façon dont est pensée l'action dans le cadre du volet paysager du Plan Garonne.* Ont été également exploités les différents documents produits dans ce cadre-là. On peut octroyer deux objectifs principaux à cette tâche : (i) saisir, en s'intéressant à la prise de décision, quelle place est faite au paysage dans les stratégies des acteurs et (ii) s'interroger sur les dispositifs mis en œuvre pour prendre en compte les représentations sociales des populations riveraines et assurer leur participation aux actions conduites au regard des objectifs de la Convention européenne du paysage.

— *axe 2 : mener des enquêtes sociales auprès des habitants des territoires riverains concernés par les études pilotes.* L'objectif ici est de mettre en évidence et de comprendre la manière dont les habitants perçoivent les paysages fluviaux qui constitue leur cadre de vie quotidien, de mesurer leur sensibilité aux évolutions paysagères et de recueillir leurs attentes et leurs aspirations en matière de cadre de vie. Il s'est agi de demander, à chaque habitant, acceptant de se prêter à l'enquête, de porter un regard particulier sur les paysages de leurs lieux de vie et de le « faire parler » de ses pratiques socio-spatiales en essayant d'y saisir la place donnée au fleuve. Ces entretiens ont été conduits sur la base d'un guide thématique. Une grille d'interprétation a permis de décrypter les discours recueillis. Cette recherche sur les représentations « habitantes » a été complétée par une analyse des sources écrites et iconographiques (littératures, peintures et gravures, guides et récits de voyages, littératures et imageries scientifiques, etc.) relevant du domaine de l'histoire des représentations.

— *axe 3 : mesurer l'efficacité des actions menées dans le cadre du volet paysager du Plan Garonne.* Ce travail se base sur des relevés de terrain approfondis sur des paysages-ateliers, qui ont été sélectionnés parce qu'ils sont susceptibles de rendre compte d'une certaine diversité des situations rencontrées dans les territoires concernés par les cinq études pilotes. Le choix s'est effectué en étroite concertation avec la DREAL et le SMEAG. Il s'est agi sur ces paysages-ateliers d'exploiter les informations données par une lecture du paysage réalisée *in situ* visant à appréhender les relations entre les actions menées et les effets induits sur les paysages. Ce travail sur le terrain a été complété par des entretiens semi-directifs auprès des principaux acteurs des politiques (élus, services de l'État ou de collectivités, institutions diverses). Un des objectifs de ces entretiens a été d'identifier la responsabilité de chaque acteur dans les actions envisagées : rôle déclaré (institutionnel et personnel), rôle joué (ce qu'il réalise effectivement sur le terrain), rôle espéré ou à jouer (ce qu'il aimerait pouvoir améliorer dans l'accomplissement de ces actions).

— *axe 4 : mener une réflexion sur les différentes modalités que peuvent prendre la valorisation des résultats et élaborer des matériaux (texte et illustrations) pour le ou les outils de diffusion qui seront retenus.* Pour cela, il s'est agi en particulier de rassembler l'ensemble des informations obtenues sur des blocs-diagrammes paysagers et des coupes paysagères, offrant une grille de lecture synthétique. Ces blocs et ces coupes, qui

constituent les outils opérationnels du paysagiste, permettent de traiter de nombreuses données hétéroclites, provenant de disciplines différentes et représentant des échelles spatiales et temporelles différentes. Ils offrent la possibilité de mettre en relation des formes d'aménagement et les regards portés sur ces formes (prise en compte des représentations différenciées portées sur les paysages). Ils présentent enfin l'avantage d'avoir une grande efficacité pour sensibiliser les acteurs et la population au paysage et à son caractère évolutif, dans le cadre d'entretiens semi-directifs ou de débats participatifs.

#### **IV. Bilan des travaux réalisés**

Depuis 2011, des travaux de différentes natures ont été réalisés par les enseignants-chercheurs du CEPAGE-ADESS<sup>3</sup>, confiés à des étudiants-paysagistes et élèves-ingénieurs (stage, module d'enseignement) sous leur direction ou effectués dans le cadre d'une mission paysagiste (Association Passeurs). Tous répondent, d'une manière ou d'une autre, aux objectifs de l'un ou de plusieurs des quatre axes de travail définis plus haut.

##### *Participation au groupe technique paysage du Plan Garonne*

Le CEPAGE a intégré le groupe technique du volet paysage du Plan Garonne interrégional et, à ce titre, a

— donné un avis sur les cahiers des charges des études et a fait des propositions pour aboutir à un cahier des charges-type, charte d'un programme d'étude paysagère pouvant s'adapter aux différents cas de figure rencontrés sur les études qui seront engagées sur le Plan Garonne et ayant pour objet une meilleure intégration paysagère et environnementale du fleuve dans l'aménagement du territoire.

— donner un avis sur le travail d'animation des bureaux d'études, sur leurs rapports intermédiaires et sur leur rapport final.

Il s'est agi là d'échanger avec les différents membres du groupe provenant d'horizon différent (représentants des services de l'État et de différentes institutions, techniciens des collectivités territoriales, scientifiques) et de participer à la construction d'une compréhension « de l'intérieur » des dispositifs (notamment ceux visant à assurer la participation des populations riveraines aux actions conduites) mis en place dans le cadre du volet paysage du Plan Garonne. Cela a permis aux membres du groupe de se (in)former mutuellement, tout en permettant une meilleure réactivité vis-à-vis d'études-pilotes en « train de se faire ».

##### *Participation aux différentes réunions organisées dans le cadre des études-pilotes*

Il s'est agi là de participer aux comités de pilotage des études, ainsi qu'aux réunions rassemblant des acteurs ou des habitants organisées par les bureaux d'étude. Ont été aussi exploités les différents documents produits dans chacune des études-pilotes (propositions de travail, guide d'entretien, diaporamas et états d'avancement présentés par les bureaux d'étude, compte-rendus, etc.). À noter que tous ces documents ont représenté une masse importante d'information, pas toujours comparable du fait de la diversité des démarches et donc complexe à interpréter, malgré la réalisation de grille d'interprétation commune.

Un rapport a été rendu par l'Association Passeurs concernant ce volet (cf. annexe). Nous présentons ici quelques éléments principaux qui ressortent de l'analyse qui a été faite :

---

<sup>3</sup> Dominique Henry, paysagiste, docteur en géographie et aménagement, enseignant à l'ENSAPBx, a effectué un post-doctorat dans le cadre de cette recherche (d'octobre 2012 à octobre 2013)

- le caractère innovant d'une démarche visant à mettre en avant les représentations sociales dans le domaine de l'action paysagère.
- la dimension réellement expérimentale des études-pilotes : sous l'impulsion des commanditaires, la réflexion notamment en matière de méthodes a avancé au gré du déroulement des études
- la difficulté à mobiliser dans l'action les résultats des enquêtes réalisées.
- la difficulté à mettre en place le fleuve au cœur d'une politique territoriale et de renouveler les façons d'agir de collectivités adossées à un territoire administratif où la Garonne est souvent une périphérie ou une frontière (pas de vision globale des enjeux, peu de synergie entre les rives)

Au vu de ce retour d'expériences, des propositions ont été faites. Elles visent à

- considérer le projet de paysage comme un processus inscrit dans le temps et non pas achevé à la remise de l'étude (prendre en compte notamment le temps « long » d'animation du projet),
- mieux articuler les phases diagnostic et les phases action en mobilisant, à ce dernier niveau, les matériaux relevant des représentations socio-spatiales (attentes et aspirations en matière de cadre de vie, pratiques et vécus des lieux, etc.),
- mettre en place des dispositifs (atelier participatif par exemple) pour qu'il y est une réelle implication des populations jusqu'à la phase opérationnelle
- diversifier les réponses apportées dans l'action, qui restent très « aménagistes » notamment en proposant des actions de gestion ou s'intéressant à des projets relevant de la sensibilisation.

Il a été également envisagé de réaliser des entretiens auprès des membres des structures chargées des études-pilotes. L'objectif était de recueillir, au moins, le point de vue du paysagiste mandataire et de la personne chargée des enquêtes sociales, sur la base d'un guide d'entretien (cf. annexe). Du fait du désengagement de l'Association Passeurs, ces entretiens n'ont pas été tous effectués. Il s'agit là d'un prolongement du travail qui paraît essentiel et qui consisterait à recueillir les impressions et commentaires du mandataire et de ses partenaires, sur la façon dont ils ont accueilli la perspective de prendre en compte des représentations sociales dans le processus de projet de paysage et dont ils ont mobilisé ou pas les matériaux rassemblés dans les propositions d'action.

#### *Expérimentations de différentes méthodes d'enquête sociale*

Un séminaire de 4<sup>ème</sup> année de la formation paysagiste de l'ENSAPBx a été consacré à un travail de réflexion sur une démarche d'action qui prendrait en compte des représentations socialement différenciées et qui s'intéresserait à la participation des populations aux politiques conduites à la matière. Le territoire dans lequel s'est déroulé leur travail est la Garonne marmandaise. Dans le contexte global d'« un retour au fleuve », il s'est agi pour les étudiants de prendre en compte les pratiques socio-spatiales des habitants et de saisir leurs attentes et leurs aspirations en la matière. Sur cette base, ils ont mené une réflexion sur les moyens de mettre en place une participation des habitants à la construction d'une connaissance des paysages garonnais, de leur évolution et des facteurs qui la déterminent. Pour cela, ils se sont intéressés à des groupes constitués avec lesquels ils ont organisé la discussion sur la base d'une rencontre organisée. Ils ont également sollicité des individus (groupe informel) à l'occasion d'un « trajet » sur un lieu où existent des pratiques en lien avec le fleuve. L'objectif a été ici de multiplier les espaces de rencontre et de solliciter des gens qui ne viennent pas à des réunions organisées spécifiquement ou ne s'y expriment pas.

Participent du bilan de cette thématique, les deux études réalisées par les étudiants-paysagistes de 3<sup>e</sup> année dans le cadre du module d'enseignement « Paysage et projet territorial » et du Plan Garonne :

— la première a été réalisée, entre La Réole et Langon, sur le thème du paysage, des usages et des perceptions en ce domaine et a proposé de nouvelles pratiques en lien avec le fleuve entre La Réole et Langon »

— la seconde a mis l'accent sur la nécessité d'élaborer des projets de paysages transversaux et, pour cela, de « faire dialoguer les deux rives ». Pour cela a été étudié un tronçon de entre Rions et Lastrenes, aux portes de Bordeaux.

Elles ont été un moyen d'expérimenter des démarches novatrices prenant en compte les représentations sociales et de sensibiliser les acteurs et les populations à la démarche paysagère et aux paysages de Garonne.

Avec le même objectif de sensibilisation, le CEPAGE a réalisé au cours du printemps 2012 un dossier du réseau sur le thème « Garonne et paysages ». Ce thème était celui qui avait été retenu pour la première journée interrégionale d'échanges co-organisée par la DREAL Midi-Pyrénées et par la DREAL Aquitaine à La Réole le 4 octobre 2011. Le dossier de 12 pages rend compte des transformations qu'ont connu les paysages fluviaux depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, fait état des nouveaux regards qui sont aujourd'hui portés la Garonne et ses paysages et propose, sur les bases de ce « retour au fleuve », des initiatives innovantes pour les territoires [en ligne : <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00784163>].

#### *Efficiencie des actions menées dans le cadre du volet paysage du Plan Garonne*

L'objectif est double. Il s'agit sur la base d'une démarche de recherche/action :

— d'évaluer les propositions et les réponses apportées dans le cadre des études-pilotes ou d'autres études portant sur la Garonne en lien avec les acteurs engagés dans les actions proposées, qu'elles soient effectivement mises en œuvre ou simplement envisagées

— d'évaluer les perspectives opérationnelles des actions proposées du point de vue de la maîtrise d'ouvrage dans les territoires (envies, freins, possibilités).

La démarche a été élaborée suite à une phase expérimentale réalisé au printemps 2013 dans le contexte de la Garonne des Terrasses (étude menée par le CREHAM-SIMETHIS). Elle possède une double entrée :

— une entrée spatiale, visant l'analyse in-situ des paysages et des propositions établies par les bureaux d'étude des études-pilotes

— une entrée sociale visant l'analyse du processus de projet et du processus décisionnel qui conduit à l'action, par enquête auprès de la maîtrise d'ouvrage. Un guide d'entretien a été élaboré pour cela.

À noter qu'il est aussi intéressant de saisir les éléments qui concourent au lancement d'une action que ceux qui la freinent ou la rendent impossible. Les sites sélectionnés pour éclairer ces jeux d'acteur et les processus qui entourent la prise de décision relèvent directement de la lecture de « situation de projets ».

L'essentiel du travail a été effectué au cours de l'été et de l'automne 2013. Il a été mené par Dominique Henry dans le cadre d'une mission post-doctorale. Cette mission a donné lieu à un rapport complet joint au présent rapport de synthèse.

Auparavant, un premier travail a été réalisé en 2012 par un étudiant-paysagiste, Alexandre Gateau dans le cadre de son mémoire « 100 ans de paysage ». Il s'est attaché dans le paysage-atelier du Réolais (Barie-Bassane) à caractériser les paysages et leur dynamique,

faire un bilan des politiques et des actions menées sur le territoire et à rencontrer les acteurs.

En outre, quatre stagiaires étudiants-paysagistes de 2<sup>o</sup> année ont participé au cours du mois de juillet 2013 à l'élaboration de cet travail d'enquête, de réflexion critique et de mise en forme des données. Ils se sont penchés plus particulièrement sur deux tronçons : l'un correspondant à la Garonne montagnarde et du piémont Saint-Bertrand-de-Comminges et Carbonne, l'autre correspondant au tronçon entre La Réole et Paillet (cf. rapport de stages en annexe)

Lieu	Structure	Personne	Fonction	Réalisation	Code
<b>33</b>					
Bordeaux	Chambre d'agriculture 33	<b>Laurent Courau</b> <b>Bruno Coulon</b>	Chef de service aménagement Chargé de mission PPEANP	Stagiaire : AP Stagiaire : AP	LC BC
Latresne	Cdc Porte de l'Entre-deux-Mers	<b>Cécil Clémenceau-Mazon</b>	Chargé de mission développement économique	D. Henry	CCM
Paillet	Cdc Vallon de l'Artolie Eleveur/producteur Cdc Vallon de l'Artolie	<b>Lucie Henriot</b> <b>Sarah Dumignon</b> <b>Bastien Ghislain</b>	Eleveuse ovin sur l'Ile de Raymond Gestion et protection de la nature Spécialiste écologie	D. Henry Stagiaires : MF+ JL + AP	LH SD Ba Gh
La Réole	Mairie de La Réole	<b>Selvie Legros</b>	Direction générale des services	Stagiaires : MF+ JL	SL
<b>47</b>					
Meilhan/G	Mairie de Meilhan	<b>Régine Povéda</b>	Maire de Meilhan, Conseillère Générale du Canton de Meilhan/Garonne	D. Henry	RP
Lagruère	Mairie de Lagruère	<b>Patricia Richon</b>	Maire de Lagruère	D. Henry	PR
Mamande	VGA	<b>Emilie Da Ros</b> <b>Hervé De Bideran</b>	Chargé de mission Leader et SCoT Chargé de mission Patrimoine	D. Henry	EDR HDB
<b>82</b>					
Bourret	Mairie/DDT	<b>Christian Bousquet</b>	Adjoint/ DDT (Délégation territoriale de Castelsarrasin)	Stagiaire : AP	CB
Verdun/G	Producteur/agriculteur	<b>M Raspide</b>  <b>M et Mme Lafon</b>	Agriculteur dans la bassure/éleveur/transfo de canards/vente directe Agriculteurs retraités sur première terrasse	Stagiaire : AP  Stagiaire : AP	MR  ML
Finhan	Commune/Syndicat gestion cours d'eau/ Président société de pêche de Finhan	<b>Christophe Sabatier</b>	Adjoint communal chargé environnement/écologie Travail sur le Gépál (SMEAG)	Stagiaire : AP	CS
<b>31</b>					
Toulouse	Chambre d'agriculture 31	<b>Mathilde Espinasse</b>	Technicienne Natura 2000	Stagiaire : AP	ME
Carbonne		<b>M Olszweinski</b>  <b>Mme Cathy</b>	Résident de Carbonne, pêcheur amateur au bord d'une gravière Trésorière Base nautique	Stagiaire : EP + TR	PA  Ca
Cazères	Mairie de Cazères	<b>Valérie Rieu</b>	Urbaniste	Stagiaire : EP + TR	VR
Montréjeau	CdC Nébouzan-Rivière-Verdun	<b>Christelle Boulanger</b>	Chargé de mission OCM	Stagiaire : EP + TR	ChB
Valcabrière		<b>M le Maire</b> <b>Emmanuel Salze</b> <b>Bernard Parisis</b>		Stagiaire : EP + TR	MV ES BP
<b>Autre</b>					
<b>32</b>					
Auch	Arbre et paysage 32	<b>Alain Canet</b>	Président Arbre et paysage 32/Président de l'AFAP	Stagiaire : AP	AC

Tabl. n°1 — Les entretiens effectués

Une élève-ingénieur de Vétagro Sup de Clermont Ferrand, Anne Poinset de Sivry, a réalisé un travail sur les pratiques agricoles dans la plaine alluviale peu abordée jusqu'à maintenant

dans les études-pilotes. Il s'agissait de saisir de quelle façon l'agriculture avait été prise en compte dans le volet paysage du Plan Garonne et de faire des propositions pour améliorer cette prise en compte. Le constat qui est fait est que, alors que le rôle de l'agriculture est fondamental pour envisager de renouer avec le fleuve, on note un manque d'intérêt du monde agricole pour le volet paysager du Plan Garonne ou une non-prise en compte des pratiques agricoles dans les actions qui sont proposées dans ce cadre. Ce manque d'intérêt apparaît notamment dans les études-pilotes, que ce soit lors des comités de pilotage dans lesquels les agriculteurs ne sont pas représentés (ou très faiblement) ou dans les documents finaux où la question agricole est le plus souvent absente. Or, prendre en compte l'agriculture et les pratiques associées paraît indispensable pour répondre à ce retour vers le fleuve.

Cet automne, un Travail personnel de fin d'études (TPFE), réalisé par Justine Lehu sous la direction de Guillaume Laizé, est venue compléter ces travaux. Il a porté sur les ports garonnais entre Marmande et Bordeaux (Justine Lehu, sous la direction de Guillaume Laizé). À travers ce mémoire est d'abord rappelé l'existence de ces ports, dont la plupart sont aujourd'hui oubliés. Il est également montré comment ils peuvent redevenir des lieux de vie et faire partie de notre quotidien. Au-delà d'une simple question de patrimoine, il est en effet présenté dans ce mémoire une manière de repenser une relation au fleuve et d'imaginer d'autres pratiques. La réponse n'a pas été d'aménager tous les ports en les rendant accessibles par bateau, mais de réfléchir, à l'échelle du fleuve, à l'utilité de la chose, en prenant en compte les valeurs et les potentialités de chaque port. Le port a été considéré comme une interface, entre la terre et l'eau, entre la mobilité terrestre et fluviale. Il a été ainsi proposé qu'il devienne un point central où communiquent et convergent toutes sortes de modes de déplacement. Pour rendre cela possible, il est envisagé de mettre en place un réseau organisé entre les différents acteurs et d'élaboration de micro-projets sur chaque commune afin de créer, au final, un projet d'ensemble qui sera bénéfique au développement du territoire régional.

*Participation à la réalisation d'un guide pratique et pédagogique de valorisation des paysages de Garonne et de l'action menée en ce domaine (guide des « bonnes pratiques »).*

Ce guide se veut être à la croisée de la démarche de recherche et de la valorisation des actions réalisées dans le cadre du Plan Garonne. Il s'agit d'une proposition innovante où beaucoup de choses sont à inventer. Le titre proposé est le suivant : « Retrouver et transmettre la Garonne ». L'objectif est de donner l'envie de retrouver, de valoriser et transmettre la Garonne, en parlant d'une représentation partagée

La proposition consiste à faire plus qu'un simple inventaire d'aménagement. Le guide va aussi rendre compte d'autres aspects de l'action possible en matière de paysage. Plus qu'un « Guide d'aménagement » c'est-à-dire lié à des aménagements au sens d'interventions spatiales dans la matérialité des paysages. Par exemple, ce qui relève d'actions de sensibilisation (auprès des populations ou d'acteur ciblé), ce qui relève du conseil, du porté à connaissance et de l'intégration dans des documents de planification, ou encore ce qui relève de la gestion des milieux.

Il va s'agir, tout en montrant l'articulation des échelles, de montrer la diversité des modes d'agir en matière de paysage et d'élaborer des représentations uniformes pour développer une approche critique des projets des bureaux d'étude.

## V. Synthèse

La recherche que nous avons menée confirme que dans de la vallée de la Garonne comme dans celles des autres grands fleuves européens (Dupuis, Fischesser, 2003 ; Girou 2009 ; Romain 2009 ; Barraud 2011), nous nous situons aujourd'hui à un moment-charnière où les relations sociétés/cours d'eau sont en pleine renégociation. Le passage du paradigme de l'aménagement et de l'équipement, qui visait à maîtriser le fleuve dans une perspective d'exploitation des ressources de toutes sortes que l'on rencontre dans la plaine alluviale qu'il draine ou de protection des personnes et des biens contre les variations excessives de débit, au paradigme du développement durable, susceptible d'être porteur de politiques dont l'objectif serait de concilier développement économique, reproduction pérenne des ressources environnementales et équité sociale, nous paraît être un tournant historique majeur dans lequel se déploie le travail qui a été confié au CEPAGE.

### *Vers un « ménagement » des cours d'eau<sup>4</sup>*

Depuis trois siècles environ, et singulièrement depuis les années 1950, la culture technique de l'ingénieur façonne et modèle en grande partie les paysages fluviaux. Or cet héritage socio-technique est aujourd'hui remis en cause par l'importance nouvelle donnée à la dimension environnementale du rapport des sociétés à l'eau. Ce tournant historique s'incarne en particulier à travers la directive-cadre sur l'eau (DCE 2000/60/CE) qui enjoint les États de la Communauté européenne d'atteindre un « bon état écologique » des cours d'eau à l'horizon 2015. Pendant longtemps, on s'est en effet avant tout efforcé de contenir les cours d'eau, de maîtriser et de diriger les flux, à des fins de protection contre les crues, de conquête de terres, d'irrigation des cultures, de navigation ou de production d'énergie. Avec les politiques environnementales, c'est cette culture de l'« aménagement/équipement » qui est remise en cause, au profit d'une culture, tout au moins on peut en faire l'hypothèse, du « ménagement », voire du « désaménagement ».

A ce tournant écologique s'ajoute et correspond une autre mutation, qui semble prendre ses racines plus loin dans le temps. On pourrait en effet également parler d'un « tournant symbolique et patrimonial », qui confère aux fleuves et rivières une valeur culturelle et identitaire inédite, voire un statut d'emblème territorial, porteur de l'image des villes et « pays » ruraux. Le cours d'eau, désormais, incarne ainsi non seulement un vecteur potentiel de biodiversité et un flux de nature au sein des espaces humanisés et urbanisés, mais aussi une réserve de sens et d'aménités, ainsi qu'un foyer de ressourcement au cœur des territoires productifs (Girou 2009, Romain, 2010). Ainsi, on a vu ces dernières années le retour d'une « aquosité urbaine » (Guillerme, 1991) et il semble que les vallées « ordinaires » périurbaines ou rurales soient, elles aussi, aujourd'hui atteintes par ce processus de retour à la rivière et au fleuve (Montembault, 2008 ; Davodeau, 2008). Sur la base de valeurs différentes, de nouvelles formes d'appropriations et d'usages sociaux des cours d'eau voient le jour. Ce mouvement s'observe en particulier à partir de l'attention portée aux paysages et patrimoines de l'eau. Ce n'est plus seulement l'eau qui est érigée en ressource mais également le paysage. Cadre de vie, espace récréatif ou de nature en ville, le cours d'eau est devenu un patrimoine paysager et une « valeur refuge » (Ardillier-Carras, 1998 ; Barraud, 2006).

---

<sup>4</sup> Ce paragraphe reprend en partie un état des lieux réalisé par Rémi Bercovitz, paysagiste, doctorant CIFRE dont on peut trouver la version intégrale en annexe.

### *Des tronçons variés à mieux caractériser*

La Garonne draine un bassin versant de 56000 km<sup>2</sup> pour un cours de 525 km. De la source à l'océan, le débit augmente, mais la pente s'adoucit et l'écoulement se ralentit. L'on passe d'un torrent impétueux qui creuse son lit et transporte des matériaux à un fleuve majestueux qui dépose des alluvions de plus en plus fins. La morphologie du lit et de la vallée évolue donc tout au long de son cours. Aussi, est-il intéressant avant d'envisager toute action locale d'identifier des tronçons considérés comme homogènes quant aux grandes formes du lit, de la pente en long ou de la dynamique fluviale. Les tronçons sont délimités par des discontinuités majeures comme les changements de type de vallée, de substratum géologique, de rang fluvial (après une confluence) ou par des aménagements structurants (barrage, endiguement). Il arrive fréquemment que ces tronçons soient constitués de segments correspondant à des élargissements ou des rétrécissements qui se répètent à intervalle régulier. C'est le cas du tronçon situé entre Saint-Marie (47) et Castets-en-Dorthe qui correspond à une des plus grandes plaines inondables de France. Là l'on trouve toute une série d'élargissements de d'une dizaine de kilomètres de long et de plus de trois kilomètres de large, où les crues ordinaires de la Garonne sont contenues par des digues longitudinales et la plaine découpée en casiers par des digues transversales installées le long des affluents. Les étroits qui les séparent d'une largeur inférieure à un kilomètre contrôlent les crues.

R. Lambert (SMEPAG 1989) distingue 5 zones et 7 tronçons considérés comme homogènes (cf. tabl. n°1). Pour cela, il s'appuie sur une grille de lecture spatio-temporelle qui prend en compte aussi bien la morphologie de la vallée que les processus liés à la dynamique fluviale ou les effets des aménagements réalisés par les sociétés humaines. Ce découpage souligne combien la vallée change de forme d'amont et en aval. Il permet en particulier de montrer les différentes configurations du profil transversal de la vallée, à partir d'une analyse multiscalaire, démarrant au niveau du chenal d'étiage pour finir aux plus hautes terrasses alluviales, en passant par le lit ordinaire (ou chenal à plein bord) et le lit majeur (ou lit d'inondation) qui correspond aussi à la plaine alluviale.

Ce découpage morpho-dynamique été précisé en 1999 lors de l'élaboration du Schéma directeur d'entretien coordonné du lit et des berges de la Garonne (SMEAG 1999). Dans ce document, le fleuve a d'abord été sectorisé en quatorze grands ensembles. Puis chaque secteur a été découpé en quarante-trois tronçons, à partir de critères articulant les dimensions hydrauliques, géologiques, écologiques et socio-économiques. Sur ces bases, un « projet d'état à atteindre » a été établi en 2002, ainsi qu'un programme d'actions assorties de priorités et d'expertises complémentaires lorsque cela s'avère nécessaire.

Il est à noter que l'étude paysagère réalisée en 2008 à l'échelle de la vallée de la Garonne et sur la base de laquelle ont été engagées les études-pilotes ne reprend que très partiellement ces découpages (cf. tabl. 2). Dans cette étude ont été distinguées entre la source et le Bec d'Ambès 4 unités et 9 sous-unités paysagères, ainsi que les agglomérations de Bordeaux et de Toulouse qui ont fait l'objet d'un traitement particulier. Si, certaines des discontinuités identifiées correspondent aux découpages précédents, d'autres posent problème. Il en est ainsi de celle située entre la Garonne pré-pyrénéenne et la Garonne du Volvestre qui occulte complètement la différence que l'on peut faire à ce niveau entre un tronçon entièrement aménagé pour l'hydroélectricité et un tronçon où le fleuve évolue sans contrainte particulière. Il en est également de la discontinuité majeure située au niveau de l'étroit de Thouars, en aval d'Agen, qui sépare la moyenne Garonne « encaissée » de la moyenne Garonne « endiguée ».

Zone 1. La Garonne montagnarde	Tronçon 1. <b>La Garonne montagnarde</b>	Du cirque de Saboredo à la confluence avec la Neste à Montréjeau (86 km) se développe une vallée fluvio-glaciaire étroite, bordée de flancs rocheux ou morainiques	Département de la Haute-Garonne	Étude-pilote Garonne du Comminges	Du cirque de Saboredo à Saint-Béat.	Sous-unité 1. <b>Garonne montagnarde</b>	Unité 1. La Garonne pyrénéenne
	Zone 2. La Garonne du Piémont	Tronçon 2. <b>La Garonne « hydroélectrique »</b>			De Montréjeau à Carbonne (81 km), se combinent forte pente (2,51 m/km) et régime soutenu, présentant le plus fort potentiel hydroélectrique de la Garonne.	De Saint-Béat à la confluence avec la Neste à Montréjeau	
Tronçon 3. <b>La Garonne « naturelle »</b>		De Carbonne à l'entrée de Toulouse (50 km), un tronçon très peu aménagé. À plusieurs reprises, la Garonne vient buter contre les falaises du Volvestre.			De Montréjeau à la cluse de Boussens	Sous-unité 1. <b>Garonne pré- pyrénéenne</b>	
		Tronçon 4. <b>La Garonne « débordante »</b>			De Toulouse à Malausse (82 km), le champ d'épandage des crues pyrénéennes. La plaine d'inondation se développent en rive droite, alors qu'en rive gauche, la Garonne vient buter contre le rebord de la terrasse.	De la cluse de Boussens à Portet-sur-Garonne, confluence avec l'Ariège	Sous-unité 2. <b>Garonne du Volvestre</b>
Zone 3. L'étalement de la Garonne pyrénéenne	Tronçon 5. <b>La Garonne « encaissée »</b>	De Malausse à Port-Sainte-Marie (61 km), on note l'apport de l'important apport du Tarn			De Portets-sur-Garonne à Beauzelle	<b>Agglomération toulousaine</b>	Unité 2. La Garonne du Piémont
					Tronçon 6. <b>La Garonne « endiguée »</b>	De Port-Sainte-Marie à La Réole (73 km), se développent les vastes champs d'épandage des crues de la Garonne du cours aval.	
Zone 4. La Garonne de l'ancienne navigation	Tronçon 7. <b>La Garonne « maritime »</b>	De la Réole au Bec d'Ambès (92 km), le cours de la Garonne est soumis à l'influence de la marée. Le fleuve vient buter au nord sur les calcaires à astéries du Bordelais. À partir de Beautiran, on atteint la région des « palus »			Département du Tarn et Garonne	Étude-pilote Garonne des terrasses	Unité 3. La plaine Garonnaise
			Département du Lot-et-Garonne	Étude-pilote Garonne agenaise	De Saint-Nicolas-de-la Grave (confluence avec le Tarn) à Aiguillon (confluence avec le Lot)	Sous-unité 2. <b>Garonne agenaise</b>	
Zone 5. La Garonne « maritime »	Tronçon 7. <b>La Garonne « maritime »</b>	De la Réole au Bec d'Ambès (92 km), le cours de la Garonne est soumis à l'influence de la marée. Le fleuve vient buter au nord sur les calcaires à astéries du Bordelais. À partir de Beautiran, on atteint la région des « palus »	Département de la Gironde	Étude-pilote Garonne de la Réole à Langon	De Aiguillon (confluence avec le Lot) à Castets-en-Dorthe	Sous-unité 3. <b>Garonne marmandaise</b>	Unité 4. La Garonne maritime
					De Castets-en-Dorthe à l'entrée dans Bordeaux	Sous-unité 4. <b>Plaine fluviale de Castets à Bordeaux</b>	
					De Villenave à Lormont	<b>Agglomération bordelaise</b>	
					De Lormont au bec d'Ambès	<b>Bec d'Ambès</b>	

Tabl. n°2 — **Tableau comparatif des « découpages » de la Garonne**  
À gauche, le découpage en zone et tronçon homogène effectué par R. Lambert (1989). À droite, le découpage en unité et sous-unité effectué dans l'étude paysagère. Au milieu, le découpage administratif et le positionnement des études pilotes dans le dispositif.

Il est enfin de celle située au droit de Castets-en-Dorthe, à la terminaison du canal latéral qui correspond également au passage à la Garonne maritime soumise à la marée, là où des processus particuliers qui sont à l'origine de formes paysagères particulières se font jour au niveau des berges ou vis-à-vis de l'inondation notamment.

Ce manque de cohérence entre les découpages « morpho-fluviaux » et le découpage paysager est à prendre en compte lorsqu'il est question de considérer le fleuve comme un bien commun et d'agir sur les paysages fluviaux d'une manière transversale. Les situations paysagères que l'on rencontre tout au long du fleuve varient en fonction de phénomènes complexes et évolutifs, qui relèvent autant de processus biophysiques que de pratiques sociales. Les actions qui sont conduites sur et avec les complexes paysagers fluviaux doivent tenir compte de cette variabilité et s'y adapter. Cela demande aussi de se questionner sur l'opportunité de penser ensemble le morpho-fluvial, l'écologique et le paysager et d'articuler étroitement les actions menées aujourd'hui séparément en ces domaines.

### *Des paysages fluviaux à mieux définir*

Les paysages fluviaux garonnais peuvent être considérés comme étant des portions de territoires qui entretiennent des relations de solidarité plus ou moins directes avec le fleuve. Ces solidarités peuvent être d'ordres visuelles, hydrologiques, biophysiques, sociales, économiques, culturelles, symboliques, etc. Elles nécessitent de raisonner globalement pour établir un diagnostic ou pour élaborer un plan de gestion, et de le faire en s'appuyant sur des observations réalisées à des échelles emboîtées, allant de la région et du bassin-versant jusqu'à celle du site ou du tronçon localisé.

Dans une dimension transversale, les processus hydrologiques sont à l'origine d'un découpage d'une organisation des paysages commandés par les variations de débits à différentes échelles de temps (de la saison à l'ère géologique). Cela permet notamment de distinguer le chenal d'étiage, le lit ordinaire ou chenal à plein bord et le lit majeur ou lit d'inondation. Les lieux fréquemment inondés sont signalés par la ripisylve, les prairies et les peupleraies. Les terrains plus élevés, inondés de façon exceptionnelle, sont l'apanage d'une agriculture souvent intensive (maïsiculture, maraîchage...). Pierre Deffontaines (1932) s'appuyant sur les termes vernaculaires différencie la « bassure », coïncidant avec la plaine alluviale submersible, de la « hauteur ». Il distingue également dans la plaine alluviale la bassure basse (secteur des îles et des bras-morts) qu'il fait correspondre au lit d'inondation fréquente et la bassure haute qu'il rattache au lit d'inondation exceptionnelle. La hauteur, quant à elle, traduit les terrasses alluviales à l'abri des crues les plus importantes, là où sont installées villes et bourgs ruraux principaux. Dans la vallée de la Garonne, les plus hautes de ces terrasses se situent souvent à plus de 10 km du cours d'eau actuel. Drainées par des rivières et des ruisseaux tributaires de la Garonne, elles font encore partie des paysages fluviaux, même si les liens avec le fleuve sont aujourd'hui peu visibles et/ou largement amoindries.

### *Une crise morpho-écologique à prendre en compte*

La Garonne a vu sa ligne d'eau s'abaisser fortement depuis les années 1950. Ainsi, entre Toulouse et la confluence avec le Tarn, on a pu estimer que l'incision du talweg était comprise entre 0,5 et 1,7 m (SMEPAG, 1989 ; Beaudelin 1989). Cela atteste d'une importante rupture dans la dynamique fluviale qui résulte d'une crise morpho-sédimentaire. Sur ce tronçon, cette crise est sans doute due aux effets de la fixation récente par enrochement du lit mineur et du déficit en charge solide consécutif, plus en amont, de la

construction des barrages et de la déconnexion lit mineur/lit majeur produite par les endiguements. Jusqu'aux années 1980, des extractions excessives de granulat dans le lit mineur n'ont fait qu'amplifier ce mouvement. À noter qu'il faut mettre en relation cette incision du chenal avec des évolutions sur le plus long terme (Vallette, Carozza, 2010). Ainsi, plus en aval, entre la confluence avec le Tarn et Castets-en-Dorthe, la réalisation au cours du XIXe siècle d'aménagements (épis transversaux, duits longitudinaux) afin de favoriser la navigation jusqu'à Castets-en-Dorthe a-t-elle eu pour conséquence de fixer un chenal unique de 150 à 180 m de large environ aux belles courbes régulières, qui s'est creusé profondément depuis cette époque.

Cette crise morpho-sédimentaire est à l'origine d'une crise écologique. Le creusement du lit du fleuve est à l'origine d'une réduction de la bande active dans le lit mineur. Quant aux barrages, ils retiennent les sédiments et sont la cause d'une baisse de la fréquence des crues ordinaires. Tout cela induit un appauvrissement biologique des milieux et une perturbation des dynamiques biologiques. Les îles de sable et de gravier ou les bras-morts propices au développement d'habitats pionniers à haute valeur écologique ont quasiment disparus. Ils sont aujourd'hui largement occupés par des peupleraies. Des tronçons du fleuve ont été court-circuités, tandis que les retenues réalisées au milieu du XIXe siècle sont aujourd'hui comblées par des dépôts sédimentaires. Cette crise morpho-sédimentaire pourrait même remettre en question les projets de restauration des bras morts ou de réhabilitation de la dynamique des zones riveraines du fait de la difficulté à remobiliser la charge stockée en lit majeur ou de l'abaissement de la nappe alluviale que l'on y rencontre.

#### *Des perceptions et des représentations à mobiliser*

Un des objectifs affichés de ce travail était d'apporter un éclairage sur les représentations socio-culturelles qui se succèdent dans le temps et dont on peut faire l'hypothèse qu'elles sont associées aux changements passés, présents et à venir en matière d'usages de l'eau et de pratiques socio-spatiales liées au fleuve et aux paysages fluviaux. Cet objectif était en lien avec une attente forte de la part de la DREAL qui portait sur la prise en compte des « perceptions » des populations riveraines<sup>5</sup>. Deux enseignements principaux peuvent être tirés à ce niveau des résultats obtenus.

Le premier enseignement est d'ordre théorique et méthodologique. Il tient à la confusion qui existe entre la notion de perception et celle de représentation, et à la priorité qui a été accordée dans les différentes études-pilotes à l'analyse des perceptions plutôt qu'à la prise en compte des représentations. Cette confusion est sans doute à l'origine des difficultés rencontrées pour mobiliser les matériaux issus des enquêtes dans l'action. Dans les sciences sociales, on distingue en effet le processus de perception, qui se réalise en présence de la chose perçue sur le terrain par le biais des sens (approche sensorielle), de celui de représentation qui consiste à construire mentalement, détaché du terrain, un schéma interprétatif du réel pour lequel on puise dans des modèles ou catégories mentales pré-établies (approche idéelle). Cela confère à la notion de représentation une plus grande capacité d'autonomie culturelle par rapport au réel auquel elle se réfère. Cela lui confère également une importance plus grande lorsqu'il est question de mobiliser ces constructions intellectuelles pour agir sur l'espace. C'est pour cela qu'à l'heure actuelle, on s'attache moins à l'étude des perceptions de l'espace qu'aux représentations que l'on s'en fait.

---

<sup>5</sup> Cette attente renvoie elle-même sans doute à une prise en compte quelque peu littérale de la définition de la notion de paysage telle que l'on la rencontre dans le texte de la Convention européenne du paysage où « Paysage désigne une partie de territoire telle que *perçue* par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ».

Les démarches d'enquête mises en œuvre doivent donc distinguer clairement ce qui relève de méthodes mises en œuvre au cours d'une phase d'observation directe, sur le terrain ou à partir de photo et de ce qui relève de méthodes mises en œuvre *a posteriori* après une phase d'interprétation. De ce point de vue-là, il paraît nécessaire pour saisir toute la complexité des regards qui sont aujourd'hui portés sur les paysages fluviaux de ne pas se contenter de simples commentaires de photos ou sur le terrain, ni de capter de simples prises de parole en réunion, mais de recueillir également des données discursives au cours d'un entretien individuel. Seul ce dernier permet en effet de pénétrer les processus interprétatifs mis en œuvre par l'interlocuteur, de les replacer dans les valeurs et catégories symboliques auxquels ils se rattachent et d'accéder à la dimension paysagère du vécu des lieux, sans en rester à de simples opinions, à des prises de paroles passionnées ou sans se heurter à des non-dits.

Le deuxième enseignement est d'ordre empirique. Il s'appuie sur une analyse des façons dont les habitants riverains de la Garonne vivent les changements affectant l'environnement fluvial à partir de l'expérience qu'ils ont de cet environnement dans le cadre de leurs pratiques quotidiennes. Cette analyse reste à approfondir. Mais, l'on peut sur la base des matériaux amassés faire un premier constat : les regards portés sur la Garonne et sur les paysages fluviaux sont en train d'évoluer et le tournant symbolique de ce que l'on appelle « un retour au fleuve » est maintenant effectif. Des valeurs nouvelles émergent. Jusqu'à maintenant, elles se concrétisent surtout dans les cités riveraines où se mettent en place des actions visant à valoriser le fleuve et à réhabiliter ces abords. Ce mouvement est train de se développer hors des villes et d'investir les territoires ruraux ou considérés comme tels<sup>6</sup>. Dans ces territoires, plus encore que dans les villes, l'action ne doit pas se cantonner à de simples aménagements ou réaménagements d'espace, mais prendre une dimension transversale. Cela suppose de ne pas en rester sur une vision nostalgique des relations sociétés/fleuve et de concevoir de nouvelles représentations des paysages fluviaux, à partir des connaissances élaborées dans le cadre de la recherche scientifique, mais aussi à partir des savoirs vernaculaires et des expériences conduites par les acteurs et les habitants.

L'objectif est de prendre en compte les différents facteurs à l'origine des situations actuelles et de privilégier clairement des interventions adaptées aux modes de vie et aux techniques contemporaines. Ainsi, n'est-il plus possible d'agir de la même façon que dans le passé dans une plaine alluviale où se fait sentir les effets de l'incision que connaît le lit du fleuve depuis les années 1970. Mise au jour dans les années 1980, cette incision a eu pour effet d'abaisser fortement le niveau moyen de l'eau dans la nappe phréatique, effet qui est aujourd'hui fortement ressenti par les populations riveraines qui observent une disparition de l'eau en général et des zones humides en particulier, sans souvent en connaître la raison. En outre, ce phénomène compromet les projets de restauration de bras morts ou de réhabilitation des zones riveraines qui sont envisagés çà et là. De toute évidence, les processus sont ici complexes et il s'agit justement de les saisir dans toute leur complexité pour conduire des politiques adaptées.

Ainsi encore, n'est-il plus possible d'agir sans tenir compte des regards nouveaux qui sont portés sur les paysages de Garonne et des nouvelles pratiques qui y sont associées. Aujourd'hui, par exemple, on souhaite que les berges soient mieux entretenues pour pouvoir voir le fleuve, accéder au bord de l'eau et, surtout, suivre les rives à pied ou à vélo (l'exemple du canal du midi est souvent mis en avant). Pour cela, on idéalise un modèle de

---

<sup>6</sup> À noter que les actions menées dans le cadre du Plan Garonne participent à accélérer cette évolution. On a pu le mesurer, certes de manière empirique, à l'occasion de nos travaux de terrain ou lors des différentes manifestations organisées sur le thème de la Garonne, notamment au cours de la journée « Les ateliers de Garonne » organisée par la DREAL Midi-Pyrénées et le SMEAG le 12 décembre 2013.

gestion passée qui, pourtant, était très loin de permettre une continuité de cheminement le long du fleuve et de faire consensus au vu des éléments d'archives dont on dispose. Ayant mené des enquêtes dans le secteur de Mas-Grenier et de Finhan à quinze ans d'intervalles, S. Le Floch (Le Floch, 2002 ; 2014) fait le constat qu'une autre forme de relations à l'espace riverain est en construction, évoquée par l'expression « bord de Garonne » qui a remplacé localement celle de « ramiers ». Les riverains délaissent les anciens espaces de sociabilité que constituaient les peupleraies pour concentrer leur attention (visuelle) et leurs pratiques (récréatives) sur un nouvel espace, le linéaire du fleuve. Les acteurs institutionnels s'appuient sur cela pour justifier des actions qui visent à développer des sentiers et autres voies vertes en bord de Garonne, oubliant ou occultant toute la complexité des solidarités socio-écologiques valléennes, tant transversales que longitudinales, et la nécessaire épaisseur qu'il faut donner aux paysages fluviaux.

Le problème qui est aujourd'hui posé aux acteurs et aux gestionnaires est de mettre en œuvre des actions tiennent compte de cette complexité. L'enjeu, en ces domaines, est bien de construire une représentation collective du devenir des paysages de Garonne qui permette l'instauration de politiques adaptées. C'est à cette condition que le fleuve pourra être considéré comme un bien commun susceptible de renouveler les façons d'agir.

### *Préconisations*

Nous proposons ici, sur la base des éléments de synthèse qui précèdent, quelques (ré)orientations possibles des politiques menées dans le cadre du volet paysager du Plan Garonne, qui nous paraissent avoir été quelque peu absentes et qui nous paraissent devant être mises en œuvre d'une façon prioritaire. Nous nous contentons ici de les citer. Elles font l'objet de développement complet et sont illustrées dans les rapports présentés ci-joints.

— tenir compte de la variété des situations paysagères rencontrées tout au long du cours du fleuve et de la complexité des processus à l'œuvre en prenant acte que s'y trouvent entremêlés des phénomènes d'origine hydro-morphologique, bio-physique, sociale, économique et culturelle. En particulier, cela nécessite de prendre en compte des différentes échelles d'espace et de temps.

— s'intéresser aux représentations sociales plutôt qu'aux simples perceptions. Il s'agit là d'inscrire dans l'histoire les regards portés sur le fleuve et ses paysages et le vécu des hommes sur les territoires riverains. Montre les évolutions historiques en la matière permet de dépasser les lectures nostalgiques ou simplificatrices des paysages fluviaux. Pour cela, il faut mener des enquêtes mettant en œuvre des entretiens individuels.

— articuler les actions de protection des milieux et de prise en compte de la biodiversité et celles menées au nom du paysage, du patrimoine ou du loisir/tourisme. Il s'agit ici d'harmoniser et de décloisonner les politiques qui produisent le cadre de vie contemporain. L'objectif est de penser ensemble l'écologique et le paysager et d'articuler étroitement les actions menées en ces domaines.

— donner de l'épaisseur au paysage fluvial et, pour cela, développer un volet agricole innovant qui permet de diversifier les pratiques agricoles riveraines et de les inscrire dans la perspective d'une agriculture durable et au maintien (ou au retour) d'une certaine qualité paysagère et d'une préservation des ressources environnementales.

— intégrer la question des excès (inondation, déficit) et du risque qui en découle (mémoire de l'inondation, patrimoine du hors d'eau, politique de gestion et d'adaptation (ajustement)).

Le risque est souvent sous-estimé ; la « catastrophe souvent « oubliée ». Les excès quel qu'en soit le sens, « trop d'eau », ou « pas assez », sont souvent sortis de la mémoire collective. Il s'agit ici d'agir pour mieux les connaître, pour en faire part et pour en conserver la mémoire. Ainsi, les différents dispositifs de défense contre l'inondation constitue un patrimoine du « hors d'eau » associé à des pratiques disparues ou oubliées de nos contemporaines. Ils mériteraient d'être mieux connu et valorisé, ne serait-ce que pour continuer à habiter dans les territoires inondables ou pour envisager d'y habiter à nouveau.

## Bibliographie

- ARDILLIER-CARRAS F., 1998, Les paysages de rivière : une valeur refuge, *Revue de géographie de Lyon*, vol. 73, n°4, pp. 309-319
- BARRAUD Régis, 2011, Rivières du futur, *wild rivers ?*, *Vertigo*, hors-série 10, URL : <http://vertigo.revues.org/11411>
- BEAUDELIN P., 1989, Conséquences de l'exploitation des granulats dans la Garonne, *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, Tome 60, n° 4, pp. 603-616
- DEFFONTAINES P., 1932, *Les hommes et les travaux dans les pays de la moyenne Garonne (Agenais, Bas-Quercy)*, Lille, SILIC, 462 p.
- DUPUIS M.-F., FISCHESSE B., 2003, *Rivières et paysages*, Paris, La Martinière, 343 p.
- GIROU A., 2009, *Le paysage fluvial, un nouvel espace de projet pour les grandes villes européennes*, mémoire de master de géographie, Université de Toulouse Le-Mirail, 119 p.
- GHIOTTI S., 2006, Les Territoires de l'eau et la décentralisation. La Gouvernance de bassin versant ou les limites d'une évidence, *Développement durable et territoires*, URL : <http://developpementdurable.revues.org/1742>
- LAMBERT R., 1989, La moyenne Garonne aval : géomorphologie et dynamique des crues, *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 60, n°4, pp. 555-567
- LAMBERT R., 1988, *Atlas géomorphologique du lit de la Garonne, du Pont du Roy au Bec d'Ambès*, 46 planches couleurs au 1/25 000e, SMEPAG, Toulouse
- LE FLOCH S., 2002, Les « ramiers » : un espace riverain inaccessible de la Garonne ?, *Ethnologie française*, tome XXXVII, pp. 719-726
- LE FLOCH S., 2014, Les bords de Garonne et leurs nouveaux riverains, *Ethnologie française*, sous presse
- MAGNY M. et BRAVARD J.-P. (éds.), 2002, *Les fleuves ont une histoire*, Paris, Errance, 312 p.
- Midi-Pyrénées Patrimoine* (coordonné par Philippe Valette et Jean-Paul Métaillé), 2011, hors-série n°3, juin 2011, 152 p.
- MULLER E., GUILLOY-FROGET H., BARSOUM N. et BROCHETON L., 2002, *Populus nigra L. en vallée de Garonne : legs du passé et contraintes du présent*, C. R. Biologies, n° 325, p. 1129-1141
- RODE S., 2010, De l'aménagement au ménagement des cours d'eau : le bassin de la Loire, miroir de l'évolution des rapports entre l'aménagement fluvial et environnement, *Cybergeo*, URL : <http://cybergeo.revues.org/index23253.html>
- ROMAIN F., 2009, La construction des paysages fluviaux urbains au nord de la Méditerranée. Intérêt d'une démarche comparative, *Projets de Paysage*, URL : [http://www.projetsdepaysage.fr/fr/la\\_construction\\_des\\_paysages\\_fluviaux\\_urbains\\_au\\_nord\\_de\\_la\\_mediterranee](http://www.projetsdepaysage.fr/fr/la_construction_des_paysages_fluviaux_urbains_au_nord_de_la_mediterranee)
- SMEAG (Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne), 1999, *Schéma directeur d'entretien coordonné du lit et des berges de la Garonne. Etape 1 : Diagnostic de l'état initial*, SMEAG, Toulouse, 118 p.
- SMEPAG (Syndicat mixte d'études et de programmation pour l'aménagement de la Garonne), 1989, *Schéma de protection contre les eaux de la Garonne, Tome 1, Monographie des crues de la Garonne (du pont du Roy au bec d'Ambès)*, Smepag, Toulouse, 168 p.
- STEIGER J., CORENBLIT D. et VERVIER P., 2000, Les ajustements morphologiques contemporains du lit mineur de la Garonne (France) et leurs effets sur l'hydrosystème fluvial, *Zeitschrift für Geomorphologie*, n° 122, p. 227-246
- TERRASSON D., LE FLOCH S., 1995, Le peuplier, auxiliaire ou concurrent pour l'agriculture et l'élevage : importance historique et formes actuelles de leurs relations, *Revue forestière française*, vol. 47, n° 5, pp. 547-558
- VALETTE P., 2002, *Les paysages de la Garonne : les métamorphoses d'un fleuve (entre Toulouse et Castets-en-Dorthe)*, Thèse de Géographie, Université de Toulouse Le Mirail, 554 p.
- VALETTE P. et CAROZZA J.-M., 2010, Mise en œuvre d'une démarche géohistorique pour la connaissance de l'évolution des paysages fluviaux : l'exemple de la moyenne vallée de la Garonne, *Géocarrefour*, vol. 85/1, pp. 17-27

## Liste des travaux réalisés et joints au présent rapport de synthèse

- Doc 1. « Paysages, usages et perceptions, d'hier et d'aujourd'hui, en territoires riverains de la Garonne : propositions pour de nouvelles pratiques en lien avec le fleuve entre La Réole et Langon ». Plaquette finale du module d'enseignement « Paysage et projet territorial », juillet 2010. 208 p., réalisée par les étudiants-paysagistes de 3<sup>e</sup> année (promotion 2009-2010), sous l'encadrement de Graziella Barscaq, Agnès Berland-Berthon, Juliette Carré, Bernard Davasse, Dominique Henry, et Philippe Richard
- Doc 2. Carnet de recherche du séminaire « Garonne », rapport final d'un séminaire de 4<sup>e</sup> année de la formation paysagiste dlpg de l'ENSAPBx intitulé « Projet de paysage, représentations sociales et participation des populations (année universitaire 2011-2012), mars 2012, 134 p., réalisé par Julien Chapelle, Amélie Clément, Marie Dumont, Florian Malapeyre, Jérémy Pierra sous l'encadrement de Rémi Bercovitz, de Cyrille Marlin et de Bernard Davasse.
- Doc 3. « De la Garonne à Barie. Paysage insulaire, paysage d'adaptation », mémoire personnel de fin de 2<sup>e</sup> cycle « 100 ans de paysage », juin 2012, 104 p., réalisé par Alexandre Gateau, sous l'encadrement de Bernard Davasse
- Doc 4. « Dialogue entre les deux rives. Paysages et territoires riverains de la Garonne. Propositions d'actions pour « culture Garonne de l'aménagement » entre Rions et Lastrenes, Podensac et Cadaujac », plaquette finale du module d'enseignement « Paysage et projet territorial », juin 2012. 204 p., réalisée par les étudiants-paysagistes de 3<sup>e</sup> année (promotion 2011-2012), sous l'encadrement de Graziella Barscaq, Juliette Carré, Dominique Henry, Guillaume Laizé et Philippe Richard
- Doc 5. « Mission d'évaluation des dispositifs de saisie des représentations paysagères dans un objectif d'action territoriale », rapport de synthèse, décembre 2012, 55 p., réalisé par Antoine Luginbühl et Damien Mazuyer, association Passeurs
- Doc 6. « Analyse des actions proposées de la Garonne de piémont et montagnard au sud de l'agglomération toulousaine », rapport de stage, août 2013, 82 p., réalisé par Élodie Bétard et Tiffany Raynaud, sous l'encadrement de Bernard Davasse et de Dominique Henry
- Doc 7. « Analyse des actions proposées de la Garonne du Réolais-Macarien et de l'île de Raymond à Paillet », rapport de stage, août 2013, 46 p., réalisé par Maxime Foucard et Jessica Loison, sous l'encadrement de Bernard Davasse et de Dominique Henry
- Doc 8. « La place des pratiques agricoles dans le volet paysage du Plan Garonne », rapport de stage, septembre 2013, 48 p., réalisé par Anne Poinset de Sivry, sous l'encadrement de Bernard Davasse et de Dominique Henry
- Doc 9. « Au fil de la Garonne. 80 km de fleuve pour redonner vie aux ports », mémoire de Travail personnel de fin d'études, novembre 2013, 180 p., réalisé par Justine Lehu, sous l'encadrement de Guillaume Laizé
- Doc 10. « De l'équipement à l'environnement, un tournant historique à négocier. Retour historique sur les paradigmes de gestion et d'aménagements fluviaux (1950-2013) », rapport de recherche, novembre 2013, 15 p., réalisé par Rémi Bercovitz, sous l'encadrement de Bernard Davasse
- Doc 11. « Paysages, projets, initiatives et décisions : évaluation des actions menées dans le cadre du volet paysager du Plan Garonne », rapport de mission postdoctorale, janvier 2014, 127 p., réalisé par Dominique Henry, sous l'encadrement de Bernard Davasse